

Les outils du président de jury

Le rapport du jury

NOM DE LA COMMUNE : AVON

Nombre d'habitants: 14000

Date de la visite :
23 juillet 2019

Classement au moment de la visite :

Candidate 1 Fleur 2 Fleurs 3 Fleurs 4 Fleurs / avertissement

Nom du président du jury et des membres du jury :

Vincent Piveteau, Muriel Beguin, Soazig Default, Laurent Châtelain, Pascal Sabbadin

1/ LA DEMARCHE DE VALORISATION

Présentation des motivations pour l'obtention du label par le maire

Motivation qui s'inscrit dans le cadre d'une stratégie étayée de protection du cadre de vie et de l'environnement. Aux deux conseillers en charge des questions d'environnement et de développement durable s'ajoute un conseil des sages.

2/ ANIMATION ET PROMOTION DE LA DEMARCHE

Actions vers la population

La sensibilisation de la population au fleurissement se fait à travers une mise en exergue annuelle d'un thème que les compositions florales urbaines reprennent à leur compte. Au moment de la visite, ce thème était celui des insectes. Cette démarche s'appuie sur les talents des équipes espaces vert (composition horticole, sculpture, ferronnerie,...)

La charte de l'environnement à laquelle la municipalité sensibilise les habitants peut permettre également de faire progressivement passer les messages du label. Des actions contribuent à diffuser l'esprit du fleurissement : troc aux plantes, récupération des sapins et broyage, mais aussi festival sol en vie.

Le recrutement d'un chargé de mission développement durable est également un point favorable.

Actions vers les touristes

Peu de présence de touristes, sauf autour de la gare pour ceux qui se rendent au château de Fontainebleau. A noter toutefois les difficultés rencontrées avec le château pour la plantation aux abords des murs d'enceinte du domaine.

Actions vers les services municipaux

Proposition habile de fichage des plantations de vivaces, nouvellement introduites, qui servent d'indication à la fois aux populations et aux agents.

Organisation des équipes par secteurs d'activité, performante. L'Equipe espace vert et voirie a un niveau de qualification permettant une intervention en autonomie.

Actions vers les autres gestionnaires de l'espace public

La compétence des équipes fait qu'elles interviennent sur des espaces de l'intercommunalité, notamment autour de la gare

3/ PATRIMOINE VEGETAL ET FLEURISSEMENT

Arbres

Beau patrimoine arboré et arbustif. Regret qu'il n'y ait que du tilleul (dans les jeunes plantations)

Fleurissement

Bonne stratégie en matière de suspension.

Jardinières sont composées de manière cohérentes sur l'ensemble de la ville, donnant une ligne bien visible et élégante.

Un constat : les plantes dans certains massifs n'étaient pas couvrantes. Sans doute des problèmes en cours d'été.

4/ GESTION ENVIRONNEMENTAL ET QUALITE DE L'ESPACE PUBLIC

Actions en faveur de la biodiversité

Le jury a noté les démarches de fauches tardives, de tontes plus hautes, et d'exportation des déchets de tonte, et la mise en place de la démarche zéro-phyto (hors traitement pyrale du buis).

Actions en faveur des ressources naturelles

Le jury a noté les efforts d'économie d'eau (paillage, arrosage automatique, constitution de réserves d'eau de pluie) ainsi que la recherche du bouclage des cycles (réemploi des plants non utilisés, collecte des sapins et production de broyat, compostage à partir des produits de tailles et de tonte).

Patrimoine bâti

Enfouissement des lignes électriques avancé.

5/ ANALYSE PAR ESPACE

Entrées de commune :

Soin apporté aux entrées de villes, et signalétique du label.

Centre de commune :

Belle homogénéité de traitement dans une commune qui ne possède pas de réel centre, mais plusieurs quartiers. Des efforts de rénovation de petits espaces publics ont été engagés (autour de l'église ; petit triangle entre la rue du viaduc et la rue Bernard Palissy) voire de création (place Carnot)

Traitement élégant du viaduc de la voie ferrée, par un fleurissement particulièrement démonstratif du savoir-faire des équipes, et du thème de l'année.

Quartiers d'habitation :

Lien permis par la voie verte, notamment au niveau de la butte Monceau.

Parcs et jardins :

Le Parc de Bel Ebat fait l'objet d'un projet d'embellissement, inspiré par un travail de paysagistes. Le jury a pu observer les premiers espaces ont été mis en défens avec des ganivelles, à la faveur d'une opération ayant associé un atelier chantier d'insertion

Jardins à vocation sociale et pédagogique :

Existant, géré par l'association des jardins familiaux.

Cimetières :

Passage au zérophyto effectif, et allées enherbées.

Maillages et coulées vertes ; Infrastructures de déplacement :

Le jury a pu constater la première phase de déploiement des pistes cyclables, notamment entre le bois de carmes et la butte Monceau. Un travail sur la lisière doit être entrepris.

6/ LA VISITE DU JURY

Présence d'un binôme élu et technicien :

Déplacement en présence de l'adjointe au maire en charge de l'urbanisme et des travaux (Mme Françoise TOMASCHKE) et le responsable voirie espace vert (M. Claude LARHANTEC) ainsi que de la responsable communication.

Le jury a apprécié la présence et la présentation individuelle de l'ensemble de l'équipe des jardiniers au début de la visite.

Organisation de la visite, pertinence du circuit :

Le jury a bien été accueilli. Les dossiers remis sont très complets. Au dossier habituel concernant la candidature au renouvellement du label, les membres du jury ont reçu le dossier de fleurissement détaillé présentant pour chaque espace le plan de fleurissement.

L'itinéraire a été exhaustif et a permis de passer en revue les différents lieux d'une commune singulière : elle accueille la gare de Fontainebleau et est bordée par le domaine national ; elle est organisée en quartiers assez contrastés (différents quartiers de pavillons, et quartiers plus denses, comme le quartier politique de la ville de Fougères ; zone industrielle, port le long de la Seine), et présente un relief très accentué que recoupe d'ailleurs la voie ferrée Paris Lyon, à la faveur d'un grand viaduc.

Décision du jury :

Maintien du niveau

- Maintien du niveau évalué
- Attribution du niveau supérieur
- Avertissement
- Retrait du niveau évalué

Classement à l'issue

de la visite :

- 0 Fleur
- 1 Fleur
- 2 Fleurs
- 3 Fleurs
- 4 Fleurs

Appréciation générale.

C'est une ville qui mérite pleinement ses trois fleurs. L'équipe municipale et l'équipe technique sont très engagées dans la démarche.

Le déploiement de la piste cyclable doit permettre de donner une colonne vertébrale paysagère et de relier entre eux des espaces de qualité.